



CYBER-MENACES - CONSEILS ET CONSIDÉRATIONS

L'Assemblée des Premières Nations (APN) tient à ce que vous vous protégiez contre les cyber-menaces qui pourraient survenir pendant la pandémie de COVID-19. Lors d'événements très médiatisés tel que celui-ci, des personnes et des organisations peuvent être la cible de courriels, de téléphones et de cyber-fraudes. En ces temps de vulnérabilité accrue, apprenez comment vous protéger au mieux grâce aux informations et aux ressources proposées ci-dessous.

À quoi ressemble une fraude?

Soyez attentifs aux courriels, messages textes et appels téléphoniques inattendus, en particulier lorsqu'ils visent à recueillir des informations personnelles, financières et/ou des mots de passe. Voici quelques exemples :

- Demandes d'argent afin de collecter des fonds pour les personnes touchées par COVID-19.
- Courriels et appels téléphoniques qui semblent urgents ou qui laissent entendre que vous pourriez devoir de l'argent.
- Pièces jointes provenant d'adresses électroniques que vous ne reconnaissez pas ou que vous n'attendiez pas.
- Erreurs d'orthographe dans l'objet et le texte du courriel.
- Si vous recevez un appel téléphonique, un message vocal ou un message texte suspect, ne répondez pas et raccrochez ou supprimez le message immédiatement.

Comment me protéger?

- Méfiez-vous des courriels « officiels » envoyés par des sites Web non officiels d'organisations ou de gouvernements.
- Si un courriel contient des liens ou des pièces jointes, ne cliquez pas mais passez votre souris sur le texte de la pièce jointe pour voir où le lien pourrait vous diriger - si le lien semble suspect, fermez le courriel et supprimez-le.
- Si quoi que ce soit vous semble suspect, fiez-vous à votre instinct et protégez-vous d'une possible escroquerie.
- Surtout, ne faites confiance qu'aux courriels provenant d'expéditeurs en qui vous avez confiance

Que faire si j'ai été victime d'une fraude?

- Signalez l'incident au **Centre canadien de lutte antifraude au 1-888-495-8501** ou directement à son centre de signalement des fraudes.
- Communiquez avec votre banque et la société émettrice de votre carte de crédit pour les informer de la fraude.
- Réinitialisez les mots de passe de vos comptes de courrier électronique, de médias sociaux et de services bancaires en ligne.

Ressources :

Informez-vous des fraudes actuelles et en cours :

<https://antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>

<https://www.cyber.gc.ca/fr/alertes-et-avis>

Protégez-vous :

<https://antifraudcentre-centreantifraude.ca/protect-protegez-fra.htm>

